



Séance spéciale

Vendredi 8 juin 2012, 12 h 20

Présidence de M. Albuquerque de Castro

ALLOCUTION DE SON ALTESSE ROYALE, PRINCE DES ASTURIÉS DON FELIPE DE BORBÓN Y GRECIA

Original espagnol: Le PRÉSIDENT

La Conférence internationale du Travail a l'honneur de recevoir la visite de Son Altesse royale, le Prince des Asturies Don Felipe de Borbon y Grecia.

Pour lui souhaiter la bienvenue et le présenter, je donne la parole à Monsieur Somavia, le Secrétaire général de la Conférence.

*Original espagnol: LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de la
CONFÉRENCE*

Altesse royale, Prince des Asturies, c'est un honneur immense que de vous recevoir de nouveau à l'occasion de la 101^e session de la Conférence internationale du Travail.

Il y a cinq ans, j'ai eu déjà le privilège de vous accueillir ici. Je vous remercie de votre fidélité aux valeurs de l'OIT. Beaucoup a changé, en Espagne et dans le monde, depuis lors, et les certitudes qui semblaient montrer la voie ont disparu. Mais ce qui reste d'actualité, c'est ce que vous disiez en 2007 à la Conférence, à savoir qu'il fallait «donner un contenu social, aux grandes mutations de l'ordre économique – autrement dit les humaniser».

Je constate avec plaisir que votre engagement en faveur de l'OIT reste fort et présent. A mon sens, ceci est dû, dans une large mesure, à notre histoire commune. En 1979, un jeune roi espagnol, qui avait pratiquement l'âge de Votre Altesse royale et qui a joué un rôle essentiel et historique dans la transition de l'Espagne vers la démocratie, s'est adressé à la Conférence et a évoqué la valeur essentielle de la justice sociale. Il évoquait la transition que vivait alors l'Espagne, mais aujourd'hui ses paroles s'appliquent parfaitement au processus de transformation que le monde connaît.

Votre visite a un sens tout à fait particulier pour moi: elle me donne la possibilité de remercier l'Espagne et la famille royale de leur collaboration avec l'OIT tout au long des 13 dernières années en particulier, depuis que j'exerce la fonction de Directeur général.

L'Espagne est l'Etat Membre de l'OIT qui a ratifié le plus de conventions, 111 à ce jour. L'Espagne fait partie des donateurs pour la coopération technique dans beaucoup de pays, notamment en Amérique latine et figure au cinquième rang des pays qui apportent leur soutien aux ressources extrabudgétaires pour la coopération.

A la présente session, la Conférence devrait adopter une recommandation sur les socles de protection sociale, lesquels représentent un outil majeur pour promouvoir la justice sociale. Or, l'OIT, en collaboration avec l'Espagne, mène un projet visant à créer des socles de protection sociale dans des pays d'Amérique latine qui n'en disposent pas.

En outre, l'Espagne est l'un des pays qui a le plus contribué à la lutte contre le travail des enfants dans le monde. La famille royale, dont vous-même, n'a pas été étrangère à cet effort. Son Altesse Juan Carlos nous a rendu visite justement à ce sujet. Nous avons suivi avec attention les résultats de la Conférence nationale sur l'emploi des jeunes et sur le travail décent, qui a eu lieu à Madrid le 16 avril.

Y ont participé activement les organisations syndicales et patronales espagnoles, ainsi que le Conseil de la jeunesse de l'Espagne. Ses conclusions, élaborées et adoptées à la suite d'un consensus, ont été examinées lors du Forum sur l'emploi des jeunes qui a été organisé ici avant le début de la Conférence. Ses conclusions sont prises en compte dans les débats de la présente session de la Conférence. Nous avons voulu établir un lien direct avec la Jeunesse par des consultations avec les intéressés avant que le système de gouvernance de l'OIT ne prenne des décisions.

Pendant ces discussions, c'était logique, la dure réalité que l'Espagne vit actuellement a été évoquée. La crise a touché très durement l'emploi en Espagne, tout particulièrement les jeunes.

En vous recevant, nous sommes tous sensibles au moment difficile qui touche l'Espagne.

Vous trouverez ici non seulement de la solidarité, mais aussi la conviction que le dialogue social et le tripartisme, qui ont été si essentiels dans la construction de la démocratie espagnole, seront de nouveau des piliers sur lesquels élaborer une réponse nationale à la crise.

Altesse royale, voilà déjà des années que votre voix est écoutée dans le monde. Vos analyses sont marquées par la conviction et la détermination. Il y a quelques semaines, vous avez dit: «Nous devons laisser de côté le fatalisme et le défaitisme pour relever avec courage, détermination et vivacité les défis actuels, et pour aborder les problèmes intelligemment, le regard tourné vers l'avenir.»

L'OIT et son bureau à Madrid, continueront de faire des relations entre l'Espagne et l'OIT une alliance fructueuse en faveur de la justice sociale et du travail décent.

J'aimerais une fois encore vous exprimer mon affection et mon estime, en raison des liens d'amitié

entre l'Espagne et l'OIT mais aussi, et surtout, mon respect personnel pour vous et ce que vous représentez.

*Original espagnol: S.A.R. FELIPE DE BORBÓN Y GRECIA
(Prince des Asturies)*

Monsieur le Président de la Conférence internationale du Travail, Monsieur le Président du Conseil d'administration du BIT, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les délégués,

Tout d'abord, c'est pour moi un véritable honneur de pouvoir à nouveau m'adresser à vous à l'occasion de cette 101^e session de la Conférence internationale du Travail.

gouvernemental où sont représentés les trois partenaires sociaux, c'est-à-dire les gouvernements, les organisations de travailleurs et celles des employeurs.

Avant de poursuivre, j'aimerais tout d'abord remercier le Directeur général du BIT, M. Juan Somavia, de m'avoir invité. Je le remercie également de ses paroles toujours empreintes d'amitié et d'amabilité.

J'aimerais, à l'instar de beaucoup d'autres, lui transmettre notre gratitude la plus sincère pour le travail fructueux qu'il a réalisé au cours des dix dernières années dans cette Organisation et le remercie de la contribution qu'il a apportée au développement des relations professionnelles dans le monde entier.

J'aimerais aussi le féliciter pour le soin et la sensibilité avec lesquels il a exercé sa fonction. Sur le plan personnel, je le remercie pour ses marques d'estime et de considération.

Lorsque S.M. le roi d'Espagne s'est adressé pour la première fois à la Conférence, il avait voulu souligner la contribution que l'OIT avait apportée à l'humanisation de la vie au travail partout dans le monde. Alors que des millions de personnes subissent les conséquences de la crise économique actuelle, cette mission continue à être fondamentale aujourd'hui.

Depuis sa fondation, l'OIT a déployé un travail important pour défendre les personnes les plus vulnérables, lutter contre le chômage, promouvoir les droits de l'homme, développer les institutions démocratiques et améliorer de la vie professionnelle des femmes et des hommes partout dans le monde.

Pour citer le Directeur général, «Euvrer pour la justice sociale, c'est notre bilan du passé et notre mission pour l'avenir». Grâce à ses efforts multilatéraux, l'Organisation pourra continuer à jouer son rôle essentiel pour promouvoir l'emploi et les droits de l'homme au travail.

Aujourd'hui, nous vivons une époque très différente de celle de la naissance et des premiers pas de cette Organisation. Néanmoins, les défis de cette époque-là sont encore présents. Les changements se succèdent à un rythme vertigineux et nous devons savoir nous adapter pour participer effectivement à la réalisation des objectifs de l'Organisation.

La mondialisation consiste en une circulation des capitaux, des biens et des personnes sans précédent dans l'histoire. Elle se traduit par l'apparition et le développement de nouvelles puissances économiques. En même temps, la mondialisation de l'économie, avec le développement des technologies de l'information et de la communication, a entraîné des transformations et des défis énormes qui exigent d'urgence une réponse mondiale à laquelle l'Organisation peut contribuer de façon décisive.

A une époque très importante pour l'avenir de nos pays, il est urgent de trouver ensemble d'autres moyens pour pouvoir sortir de la crise, c'est-à-dire en promouvant la protection sociale et la croissance économique, et en proposant des solutions qui permettent de créer des emplois stables et dignes, en particulier pour les jeunes.

L'un des principaux objectifs de cette session de la Conférence est de «construire l'avenir avec le travail décent», objectif auquel contribueront, j'en suis sûr, les questions que l'OIT soulève et les solutions qu'elle apporte en tant qu'organisme inter

Il convient de reconnaître que des millions de personnes dans le monde entier sortent de la pauvreté et que, dans de nombreux pays, des progrès considérables ont été réalisés. Mais il y a eu de grandes tensions sur le plan de la concurrence, d'où une remise en cause des mécanismes de protection des droits de l'homme dans beaucoup de régions.

C'est pourquoi nous devons être en mesure d'apporter des réponses efficaces à ces nouveaux défis. L'OIT ne cesse de garder à l'esprit son engagement de contribuer efficacement à améliorer la situation des relations professionnelles. La Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable, adoptée à l'unanimité par la Conférence en 2008, reflète justement ce vaste consensus sur la nécessité d'une forte dimension sociale dans la mondialisation, qui permette d'obtenir de meilleurs résultats et de faire en sorte qu'ils bénéficient plus équitablement à tous.

Par ailleurs, les conséquences qu'a actuellement la crise financière internationale sur l'emploi sont inéluctables et, bien que quelques pays montrent déjà des signes de redressement, d'autres continuent de souffrir des effets de la crise. Aujourd'hui, nous devons agir et nous occuper tout particulièrement des personnes sans emploi, des familles dont tous les membres sont au chômage et, en particulier, de l'avenir des jeunes qui ne trouvent pas de débouchés professionnels.

Il convient de trouver des solutions pour le présent et pour l'avenir, et il est urgent de mettre un frein aux conséquences douloureuses qu'a la crise économique dans le monde du travail.

Face à la situation difficile que nous traversons, l'Organisation a joué un rôle direct en apportant sa vision et sa compétence, ainsi que des recommandations, pour surmonter la crise économique et pour créer à nouveau des emplois. La recherche de solutions est une tâche conjointe, et l'OIT a à nouveau démontré son ferme engagement.

En effet, en juin 2009, la Conférence a adopté le Pacte mondial pour l'emploi, qui traite précisément des répercussions de la crise financière et économique internationale dans les domaines social et du travail.

Je veux souligner l'importance de ce pacte: il représente concrètement une réponse conjointe des représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs face à l'augmentation dramatique du chômage, du sous-emploi et du travail informel partout dans le monde. Une situation qui n'a fait qu'aggraver les problèmes qui existaient déjà sur le marché du travail.

On a dit que les défis mondiaux exigent des solutions mondiales. Par conséquent, le Pacte mondial pour l'emploi – qui accorde une attention toute particulière aux pays en développement et aux États

qui disposent d'une marge de manœuvre budgétaire très limitée pour agir contre la crise – a lancé un appel en faveur d'initiatives politiques coordonnées au niveau mondial afin de maximiser l'impact positif de ces politiques pour l'emploi dans tout le monde en promouvant une reprise productive centrée sur l'investissement, l'emploi et la protection sociale.

Les crises précédentes ont bien montré qu'il y a un décalage considérable dans le temps entre le redressement économique et celui de l'emploi. C'est pourquoi il faut accompagner les mesures conçues pour relancer la croissance par d'autres mesures pour freiner la destruction d'emplois et pour garantir la protection sociale des personnes les plus vulnérables.

Il ne faut pas oublier non plus que le succès du Pacte mondial pour l'emploi dépendra aussi des décisions prises au niveau national et international par les gouvernements, les entreprises, les syndicats, les parlements nationaux, les autorités locales, la société civile, les bailleurs de fonds et les institutions multilatérales.

J'aimerais évoquer expressément la situation de mon pays. Comme le Président de la Conférence l'a rappelé, l'Espagne est Membre de l'OIT depuis sa création en 1919, et les relations entre mon pays et l'OIT ont été caractérisées par une collaboration intense et fructueuse, et par le fait que nous avons été toujours d'accord avec ses objectifs.

Comme le Président l'a dit, l'Espagne est l'un des Etats Membres qui a ratifié le plus grand nombre de conventions internationales et qui fournit le plus de ressources pour les programmes de coopération technique, en particulier en faveur des pays ibéro-américains.

Je voudrais rappeler le travail remarquable que l'OIT réalise conjointement avec l'Organisation ibéro-américaine de la sécurité sociale, contribuant ainsi à l'amélioration de la protection sociale des travailleurs dans toute l'Amérique ibérique.

A l'heure actuelle la situation difficile du marché du travail espagnol, et le taux de chômage élevé et inacceptable, surtout parmi les plus jeunes, exige de renforcer cet engagement de l'Espagne vis-à-vis de l'OIT et de dynamiser le potentiel dont l'Espagne dispose. Je parle ici de la volonté des Espagnols de surmonter les difficultés. Et je pense aussi à d'autres réalités objectives de notre économie, par exemple la grande diversification sectorielle et géographique de l'économie, la forte compétitivité d'entreprises qui sont à la pointe dans de nombreux secteurs et présentes dans de nombreuses régions et l'excellente formation de nombreux jeunes Espagnols qui, malgré tout, ne trouvent pas d'emploi. Je dois souligner que, depuis 2008, dans mon pays, la productivité réelle par travailleur s'est accrue et dépasse la moyenne européenne.

Ainsi, et conformément au Pacte mondial pour l'emploi, les différentes administrations chargées de relancer la croissance économique et de faciliter la création d'emplois - aux niveaux européen, national, local et des régions autonomes – prennent des mesures pour pallier la situation du marché du travail en Espagne et apporter des améliorations au cadre juridique pour favoriser l'emploi.

Ces mesures visent à promouvoir la croissance économique, à préserver des postes de travail malgré les fluctuations cycliques, à favoriser la croissance de sorte qu'elle se traduise par la création d'emplois, à promouvoir la viabilité des prestations

sociales et à garantir des conditions d'emploi dignes et justes.

En Espagne, nous sommes convaincus qu'un avenir de progrès passe par la lutte active contre le chômage afin que nos jeunes puissent avoir accès à des emplois durables et de qualité. Il s'agit d'un défi collectif auquel doivent continuer d'œuvrer les administrations avec les acteurs de la société civile, mais pour lequel nous devons pouvoir compter également sur la capacité des jeunes d'entreprendre.

Il faut éliminer les entraves à l'initiative entrepreneuriale, en particulier des jeunes, et leur donner plus de moyens pour lancer des projets et pour développer de nouvelles idées qui iront dans le sens du bien-être de nos sociétés. En somme, il faut une stratégie qui favorise l'entrepreneuriat et l'emploi en permettant aux jeunes d'élaborer leurs propres projets et de devenir eux-mêmes créateurs de croissance et d'emplois.

Le diagnostic présenté dans le rapport «Tendances mondiales de l'emploi des jeunes en 2012» montre bien comment l'OIT essaie de trouver des solutions pour atténuer les effets de la crise économique sur le marché du travail. Je suis convaincu que cela aidera à trouver des propositions concrètes et contribuera à améliorer la situation des jeunes.

Même s'il n'y a pas de solution unique pour relever le défi de l'emploi des jeunes, il faut suivre une approche intégrée qui permette une intervention à la fois macro et microéconomique, qui conjugue des interventions macro et microéconomiques et qui soit axée à la fois sur l'offre et la demande du travail et en particulier sur la qualité de l'emploi. Il est indispensable, dans un monde en mutation incessante, de coordonner les politiques éducatives et celles de l'emploi. Elles doivent être un élément central de la stratégie économique. A l'évidence, les travailleurs bien instruits ont plus de chances de trouver un emploi, et les entreprises ont besoin d'un capital humain toujours meilleur pour être compétitives et pour progresser.

Par conséquent, nos réglementations devraient considérer la formation comme un droit qui accompagnera le travailleur tout au long de sa vie professionnelle. Les citoyens doivent avoir des possibilités pour travailler, et pour adapter leurs compétences à une situation qui ne cesse d'évoluer. Nous devons le leur garantir.

Sont essentielles aussi une formation professionnelle et une éducation tout au long de la vie, qui répondent à l'évolution des capacités exigées par le marché. Dans ce contexte, les entreprises jouent aussi un rôle important, surtout en ce qui concerne leurs investissements dans la formation.

Lorsqu'il y a cinq ans je me suis adressé pour la première fois à cette assemblée, j'avais déjà exprimé ma préoccupation quant à l'avenir professionnel des jeunes. A l'époque, j'avais fait mention de la situation des jeunes dans les pays en développement, dont plus de la moitié de la population avait alors moins de 25 ans. Cinq ans plus tard, le problème n'a fait que s'aggraver et les difficultés de l'emploi des jeunes se sont étendues à de nombreux pays développés. Nous devons être capables de trouver les mesures qui faciliteront l'adaptation des jeunes aux nouvelles circonstances de l'économie mondiale. Parce que les jeunes sont notre avenir, et que nous devons être capables d'ouvrir leur horizon, de leur donner l'espoir qui leur permettra de mener à bien leur projet de vie.

Car la mondialisation, en rendant universelle l'économie dans tous ses aspects, a rendu universels aussi les défis. Voilà pourquoi est fondamentale l'existence d'institutions comme l'OIT qui contribuent à trouver des solutions mondiales. Et c'est pourquoi il me semble tout à fait pertinent que l'une des questions à l'ordre du jour de la 101^e Conférence internationale du Travail soit précisément la crise de l'emploi des jeunes.

C'est un problème qui touche des millions de jeunes partout dans le monde et qui sera examiné aussi par la huitième Conférence ibéro-américaine des ministres de l'Emploi et de la Sécurité sociale qui aura lieu à Madrid en juillet prochain, en tant que préparation du 22^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement ibéro-américains, qui se tiendra cette année à Cadix. Et à Cadix, nous célébrerons aussi cette année le 200^e anniversaire de notre première Constitution.

J'ai fait mention de certains des défis essentiels auxquels nous sommes confrontés et qui ont été examinés ici au cours de vos séances de travail. Je vous souhaite de tout cœur plein succès. Je suis convaincu que l'adoption, à la présente session de la Conférence, d'un plan d'action qui définira les prio-

rités en matière de principes et droits fondamentaux au travail pour 2012-2016 aidera à apporter des solutions à ces défis.

Je voudrais pour conclure remercier à nouveau le Directeur général de son invitation, et lui transmettre la profonde gratitude de l'Espagne pour l'excellent travail qu'il a déployé ces dix dernières années à la tête de l'Organisation.

Original espagnol: Le PRÉSIDENT

Nous remercions Votre Altesse royale pour son témoignage, pour les paroles de soutien à l'égard de l'Organisation internationale du Travail. L'Espagne et l'OIT ont parcouru ensemble un long chemin pour défendre le dialogue social et le travail décent. Nous sommes certains que la force et la détermination du peuple espagnol lui permettront de relever les défis d'aujourd'hui en se fondant sur la solidarité et la justice sociale.

Au nom de mes collègues du bureau de la Conférence, de toutes les personnes ici présentes et en mon nom propre, je souhaite exprimer une fois encore à Son Altesse royale notre profonde gratitude de nous avoir fait l'honneur de sa visite.

(La séance est levée à 12 h 50.)

TABLE DES MATIÈRES

Page

Séance spéciale

Allocution de Son Altesse royale, Prince des Asturies Don Felipe de Borbon y Grecia	1
---	---

.....
• Le présent document a été tiré à un nombre restreint d'exemplaires afin de réduire autant que possible l'impact
• sur l'environnement des activités de l'OIT et de contribuer à la neutralité climatique. Nous serions reconnais-
• sants aux délégués et aux observateurs de bien vouloir se rendre aux réunions munis de leurs propres exem-
• plaires afin de ne pas avoir à en demander d'autres. Nous rappelons que tous les documents de la Conférence
• sont accessibles sur Internet à l'adresse <http://www.ilo.org>.
•
.....